

PMA: la nouvelle origine du monde

Ouverture de la PMA
aux couples de lesbiennes



Article rédigé par *Causeur*, le 04 octobre 2019

Source [Causeur]

Loi de bioéthique: on parle beaucoup de l'amendement Jean-Louis Touraine prévoyant la [retranscription de la filiation](#) des enfants nés de GPA à l'étranger voté en catimini à l'Assemblée nationale. Françoise Bonardel revient ce matin sur l'accès aux origines des enfants nés de PMA. Un sujet particulièrement épineux sur lequel les débats actuels gagneraient à se porter.

Encore un projet politique présenté comme une « avancée » décisive qui ne soulèverait qui plus est aucun problème éthique : l'enfant né grâce à la PMA aura dorénavant le droit de savoir qui est son père biologique, si ce dernier consent à ce qu'on lève son anonymat. On est donc spontanément prêt à admettre qu'il s'agit bien là d'un progrès puisque c'est l'intérêt de l'enfant qui est pris en compte, et l'on se féliciterait même de voir les politiques, en général peu soucieux de préserver les héritages, faire montre d'une telle sollicitude à l'endroit des enfants privés de père pour assouvir le désir de procréation de leur mère. **L'existence d'associations de jeunes adultes en quête de leur origine prouve bien qu'on ne liquide pas la question de la filiation comme on se débarrasse d'un fardeau encombrant.** Mais qu'est-ce qu'un « droit » dans une société où la procréation est devenue l'objet d'une commercialisation planifiée, bientôt remboursée par l'Assurance maladie alors que la décision de se faire inséminer est un choix de vie qui n'a pas davantage de fondement juridique que de se faire refaire le ventre ou les seins, et n'est une maladie qu'au regard des techniques médicales convoquées pour la concrétiser ?

Parallèlement, que des hommes qui ne sont pas tous des philanthropes arrondissent leurs fins de mois en éjaculant dans un bocal aseptisé, ne choque apparemment personne. Chacun fait après tout de son corps ce qu'il veut. Que ces donneurs anonymes puissent ainsi devenir les « pères » d'une kyrielle d'enfants – plus de 150 se vantaient l'un d'eux ! – devrait même faire pâlir de jalousie les polygames et autres généreux bénévoles toujours prêts à dégainer lorsqu'une femme leur demande ce service, et plus encore si elle ne leur demande rien. Comment se fait-il alors que le « droit » de l'enfant, fraîchement sorti du chapeau des magiciens de la vie familiale, provoque un sentiment si mitigé ? Si « droit » il y a bien, n'aurait-on pas pu y penser plus tôt en dispensant des enfants de voir le jour dans des conditions qui les conduiront à se regrouper en associations ?

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)